



Accident de travail litige avec la secu

Par **jc863**, le **11/10/2013** à **00:17**

bonsoir

que je suis heureuse d'avoir trouvé votre site voilà mon cas: suis avs depuis 8 ans en at depuis 21 aout apres etre intervenu chez une personne de 130 kilos plus de 8 manipulation sans materiel, un lumbago aigu qui m'a emmener au urgence le jour de mon accident(douleur cervicale et dorsale jusqu'au bas ventre que j'ai déclaré le lendemain) la secu m'a convoqué apres avoir reçu un soit disant arret de travail faisant effet d'une nouvelle lesion(vrai sur mon arret le doc a marqué rachis cervicale et l'arret initial lumbago aigu) je ne comprends pas car ça corresponds à ma declaration at jai meme subi un analyse d'urine pour si je faisait de l'infection+ une radio,le jour du rdv avec le medecin conseil j'ai réexpliqué mon accident et ou se trouvait mes douleurs elle m'a dit on va quand meme tenter de reprendre le travail avec le maintient de vos soins (kiné) puis m'a considéré comme consolidé.

avant de reprendre j'ai vu mon doc traitant qui accepte la reprise avec soins mais doute de mon etat à reprendre, je demande à mon employeur de me prendre un rdv avec la medecine du travail qu'ils ont annulé 2 jours avant ma reprise soit disant qu'elle l'a annulé etme dit qu'ils ont une semaine pour me présenté à la medecine du travail

donc je reprends le travail et ce qui devait arriver arriva me refait mal et mon doc me mets en rechute, depuis suis pas indemnisé + attente d'expertise

ma questions est puis je avoir raison devant le medecin d'expertise ou cet perdu d'avance

desolé cet un tres long mais là suis à bout, je m'en veux enormement car mon experience aurai m'influencet d'avange sur l'impossibilité de cette interventio sans materiel, aujourd'hui je souffre et la secu veut me gruger donc j'n'ai qu'à retourné au boulot pour avoir un autre accident ce ça donc la secu, merci d'avoir lu